

***DELIBERATION RELATIVE A L’ADHESION AU SERVICE CONFECTION DE LA PAIE DU CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE-MARITIME***

*Le Maire/Président fait part à l'assemblée, du fonctionnement du service* ***"confection de la paie"*** *du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime dont l'objet est d'assurer le traitement informatisé des salaires.*

*Il expose à l'assemblée les opérations réalisées par ce service à savoir :*

* *confectionner la paie :*
* *du personnel permanent,*
* *du personnel remplaçant,*
* *des élus,*
* *des agents employés sous contrat d'insertion (CA, CAE…),*
* *des apprentis,*
* *des indemnités de surveillance des instituteurs,*
* *des indemnités de conseil des receveurs,*
* *des revenus de remplacement (CFA, CPA, ARE).*
* *assurer l'édition :*
* *des bulletins de salaire,*
* *des états liquidatifs récapitulatifs par catégorie de personnel,*
* *des états des charges diverses (ASSEDIC, mutuelles, Préfon, etc.),*
* *des états récapitulatifs des charges de Sécurité Sociale, retraite (CNRACL, RAFP et IRCANTEC),*
* *élaborer* :
* *la préparation du mandatement,*
* *le fichier des virements,*
* *les états récapitulatifs de fin d'année.*
* *assurer le transfert des données sociales DADS-U ou DSN.*

*Le Maire/Président précise que cette prestation, dont les frais d’adhésion s’élèvent à 49 €, est actuellement assurée moyennant une participation de 6,00 €[[1]](#footnote-1) par mois et par bulletin.*

**Après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal / le Conseil d’Administration / le Comité Syndical :**

**DÉCIDE, à l’unanimité,**

* *d'adhérer au service de confection de la paie du Centre de Gestion à compter du …………*
* *d’autoriser M…………………………, Maire/Président, à signer la présente convention,*

*et*

* *de lui donner tous pouvoirs pour le traitement de cette affaire.*

1. **8.25 €** pour les collectivités paie de droit privé [↑](#footnote-ref-1)